



Tourmente à l'Institut français de Vienne

AUTRICHE

La réduction de l'action culturelle de la France dans le monde y provoque des remous.

Vienne

LES ALÉAS de la politique culturelle extérieure de la France provoquent des remous en Autriche. Obéissant à des contraintes budgétaires de plus en plus dures, Paris a décidé cette année de la fermeture des cours généraux de langue française à l'Institut français de Vienne (IFV) et déclenché une sourde controverse sur les moyens de la francophonie en Europe centrale.

Appliquée dans la précipitation, cette décision est entrée en vigueur le 28 février, alors même que l'Autriche entrait au titre d'observateur dans l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et assumait la présidence de l'Union européenne, durant le premier semestre 2006.

Depuis, la polémique enfle. Le licenciement bâclé de dix-sept professeurs titulaires, outre la triste image donnée de la France à Vienne, a donné lieu à une série de procès devant la justice autrichienne, qui a sanctionné, le 19 juin, le non-respect du code national du travail et exigé le paiement de lourdes indemnités de licenciement. Le coût de cette laborieuse procédure : près de 200 000 euros déjà versés par le ministère des Affaires étrangères aux personnels licenciés. La facture devrait encore s'alourdir. Les professeurs reconduits recevront ainsi six mois à un an de salaire en moyenne, au terme d'un arrangement trouvé avec le directeur de l'Institut, Georges Touzenis.

Au-delà de ce peu glorieux épisode, se pose la question des intentions de la France dans le cadre de sa politique culturelle extérieure. Deux arguments ont été avancés pour justifier la fermeture des cours généraux de français : l'existence d'une offre culturelle surabondante en Autriche et le peu de rentabilité des cours, malgré la présence de 2 000 inscrits.

Condamnation par les tribunaux

Les cours généraux ont depuis été remplacés par des cours « à objectifs », subventionnés par l'OIF et destinés à un public ciblé, en l'occurrence une centaine de hauts fonctionnaires autrichiens. Les locaux, quasi désaffectés, ne servent plus qu'occasionnellement à ces cours ou à des séminaires privés.

Les représentants du personnel ne décolèrent pas. La direction de l'Institut, accusée de « dilettantisme », voire « d'extrême arrogance », n'a accepté de négocier avec les professeurs licenciés qu'une fois sa condamnation prononcée par les tribunaux autrichiens.

Si l'on ajoute les frais d'avocats (200 euros de l'heure), les frais de tribunaux et les procès perdus, la somme finale pourrait avoisiner les 300 000 euros. « Une négociation préalable aurait notablement réduit ces frais », précise-t-on en regrettant que la direction ait fait courir le bruit que ces troubles étaient le fait de « professeurs acharnés à nuire à l'IFV ». Tandis que règne cette ambiance délétère au sein de l'Institut, des concertations ont fini par être engagées avec une association de professeurs pour assurer la sauvegarde de l'outil d'enseignement.

Si l'on ajoute les frais d'avocats (200 euros de l'heure), les frais de tribunaux et les procès perdus, la somme finale pourrait avoisiner les 300 000 euros. « Une négociation préalable aurait notablement réduit ces frais », précise-t-on en regrettant que la direction ait fait courir le bruit que ces troubles étaient le fait de « professeurs acharnés à nuire à l'IFV ». Tandis que règne cette ambiance délétère au sein de l'Institut, des concertations ont fini par être engagées avec une association de professeurs pour assurer la sauvegarde de l'outil d'enseignement.

Locaux décrépis

Le palais Clam-Gallas, siège de l'Institut, érigé en 1834 et ancienne résidence du haut commissaire français en Autriche (1951-1955), s'interroge lui aussi sur son avenir. Avec son parc mal entretenu et ses locaux décrépis, la rumeur court qu'il pourrait être vendu, sans doute en dessous de sa valeur réelle, à cause du manque d'entretien. Karl Wlaschek, l'ancien fondateur des supermarchés autrichiens Billa, reconverti dans l'investissement immobilier de luxe, se serait manifesté. Une évaluation du bien aurait été lancée dans des agences immobilières.

« Vendre Clam-Gallas revient à brader notre patrimoine », s'insurge Richard Yung, sénateur PS des Français de l'étranger, tandis que son homologue UMP, Robert Denis del Picchia, moins catégorique, jugerait une telle vente domageable. « Nous ne sommes pas dans une situation de repli », rétorque-t-on de source diplomatique, arguant qu'il s'agit juste d'« adapter » la présence de la France en Europe, tandis que la priorité est le renforcement de l'action culturelle dans les pays émergents, à commencer par la Chine et l'Inde.

La présence française à Vienne, avec ses huit implantations, dont trois ambassades (bilatérale, ONU, OSCE), dont six louées à prix d'or, devrait subir de plein fouet ce « redéploiement de moyens », selon l'expression consacrée. À Paris, on estime que le palais Clam-Gallas pourrait à l'avenir rassembler les services consulaires et culturels de l'État, moyennant des travaux de rénovation estimés à plus de 200 000 euros. « Toutes les pistes sont étudiées », assure le ministère des Affaires étrangères.

MAURIN PICARD